Soutien à la manifestation contre le projet de carrière :

Samedi 20 juin à 14h45 / plage de Saint-Nazaire-en-Royans.

Bonjour à tous,

Je viens vous parler cet après-midi en tant que nouveau Maire de la commune voisine de la Baume d'Hostun mais aussi en tant qu'adjointe sortante qui s'est prise de plein fouet en fin d'année 2019, comme tout le monde ici présent, le projet de carrière sur Saint-Nazaire.

Ces « virages de saint-Nazaire » comme on les appelle de notre côté du Mont Vanille, ont toujours été pour moi la porte d'entrée du Royans-Vercors. Vanille m'évoque de nombreuses balades, randonnées, construction de cabanes, grands jeux organisés par l'école quand j'étais petite... Ce sont aussi les chamois que l'on peut apercevoir si on a de la chance sur les pointes rocheuses qui surplombent les virages. En aucun cas, une potentielle « source de roches à extraire ».

En toute honnêteté, je n'ai rien aimé dans la gestion de ce projet et j'ai été particulièrement choquée et écœurée :

- → par l'opacité qui a entouré ce dossier, Opacité à travers les nombreuses années de montage du projet, du grand nombre de services sollicités et par conséquence des efforts qui ont dû être déployés afin que rien ne sorte!
- → par les méthodes appliquées lorsque le dossier est sorti au grand jour et notamment les mensonges qui ont eu pour but de diviser les habitants, les communes...
- → par le peu de respect et de considération envers les habitants actuels et les générations à venir qui vont « subir ou subissent déjà les conséquences directes de ce projet ». Quand je parle d'habitants, j'englobe tous les « êtres vivants », qu'ils soient humains, animaux ou végétaux.
- → et finalement par l'hypocrisie d'un système qui permet ce genre de chose. Des projets comme celui ci, ne devraient en aucun cas ne pouvoir concerner qu'une commune (et la bonne foi de celle-ci). Ce n'est pas au moment de l'enquête publique que le bassin de vie concerné doit être impliqué à titre consultatif, mais bien en amont. Qui avait les connaissances, les compétences, les moyens et le temps de se plonger dans un tel dossier en seulement quelques semaines ? Je compte bien faire remonter ce dysfonctionnement, il n'est plus acceptable, à l'heure du « regroupement » souhaité par l'État à travers les Communautés de Communes, les grandes Agglo que des projets comme celui-ci puissent se passer d'une étude collective à travers par exemple un groupe de travail composé de membres de ces instances, d'habitants du secteurs, d'élus, d'experts avec en tête des notions de communication et de transparence.

En attendant que les choses évoluent, je souhaite vraiment qu'au cours de ce nouveau mandat qui débute, nous puissions en toute simplicité et en toute transparence échanger entre élus dès qu'il s'agit d'un sujet qui peut impacter les autres sans qu'il y ait forcément d'obligation légale pour le faire.

Je vais terminer sur un point qui me tient particulièrement à cœur et sur lequel ce projet m'a directement confronté à mes choix personnels. De tels projets n'existent que parce qu'il existe une demande en face et cette demande, c'est nous qui la créons à travers nos modes de vies, nos choix de consommateurs. Souvent nous nous en rendons compte de manière évidente lorsque nous parlons de produits issus de la grande consommation mais la pierre en est aussi un exemple très concret. J'espère que cette prise de conscience se fera et que petit à petit les lignes bougeront.

Merci de m'avoir écoutée, je laisse la parole aux suivants,